



# Code environnemental canadien des recycleurs automobiles

Protocoles d'inspection environnemental

Renseignements sur l'exploitation

# ARC

# Prov.

QUÉBEC

Nom de l'exploitation :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Coordonnateur environnemental :

Vérificateur : ALAIN JOYAL

Date:

Nombre de véhicules traités/an

Réutilisations estimées (%)

Section	Pointage 2011	Pointage total possible	Pourcentage	Nombre de fautes
1: Administration	0	150	0%	0
2: Aire de réception des VHU	0	100	0%	0
3: Aire de démantèlement	0	240	0%	0
4: Aires d'entreposage/de pressage des carcasses	0	175	0%	0
5: Aire(s) d'entreposage des pièces souillées	0	135	0%	0
6: Gestion des matières dangereuses	0	325	0%	0
7: Équipements et infrastructures	0	75	0%	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1,200</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>

Matières dangereuses	Estimation	Unités	Observé	Entrepreneur	Système de classification ARC	
Huiles		L		0	Platine	90+ et sans fautes
Antigel		L		0	Or	90+
Batteries		Unité		0	Argent	80+
Pare-brise		L		s.o.	Bronze	70+
Interrupteurs au mercure		#		Switch Out	Sous la norme	moins de 70
Capteurs ABS au mercure		#		Switch Out		
Réfrigérants		#		0		
Réfrigérants		kg		0		

**Avis au lecteur:** Sur la base des informations fournies par la direction, l'inspecteur en environnement a mené un examen environnemental et évalué le recycleur automobile ci-dessus pour le code de l'environnement canadiens des recycleurs automobiles.

Ni l'inspecteur, ni l'ARC ont effectué une mission d'examen ou de vérification et, en conséquence, aucune des parties ne fournissent une assurance ou d'opinion quant à la conformité environnementale des installations.

## Section 1: Administration

Activité du site	Code	Pratique fautive	Pratique acceptable			Meilleure pratique	Point. max.	Point. Réel	Voir Plan P2
		Le site ne détient pas de permis - Fautif -				Copie des tous les permis sur place Pointage=10	10		

Permis et immatriculations	6.2.3	Immatriculaion du véhicule non transférée - Fautif -		Immatriculation du véhicule à être transférée pour pièces seulement Pointage=10		Imm. du véhicule transf. pour pièces seulement selon réglementation de la province Pointage=20	20			
Registres	Huiles 6.2.1	N'emploie pas de firme certifiée pour la récup. des huiles usées - Fautif -	Ne connaît pas le numéro de la firme de récup. des huiles usées Pointage=0		Le numéro de la firme de récup. des huiles usées se trouve sur les lieux Pointage= 4	Le certificat de la firme de récup. des huiles usées se trouve sur les lieux Pointage=5	5			
		Les registres d'huiles usées ne sont pas disponibles - Fautif -		Certains registres disponibles Pointage=3		Tous les registres d'huiles usées sur place pour 2 ans Pointage=5	5			
	Antigels 6.2.1	N'emploie pas de firme certifiée pour la récupération d'antigels - Fautif -	Ne connaît pas le numéro de la firme de récupération d'antigels Pointage=0		Le numéro de la firme de récupération d'antigels se trouve sur les lieux Pointage= 4	Le certificat de la firme de récupération d'antigels se trouve sur les lieux Pointage=5	5			
		Les registres d'antigels usés ne sont pas disponibles - Fautif -		Certains registres disponibles Pointage=3		Tous les registres d'antigels usés sur place pour 2 ans Pointage=5	5			
	Batteries 6.2.1	N'emploie pas de firme certifiée pour la récupération des batteries - Fautif -	Ne connaît pas le numéro de la firme de récup. de batteries Pointage=0		Le numéro de la firme de récupération de batteries se trouve sur les lieux Pointage= 4	Le certificat de la firme de récup. de batteries se trouve sur les lieux Pointage=5	5			
		Les registres de vieilles batteries ne sont pas disponibles - Fautif -		Certains registres disponibles Pointage=3		Tous les registres de vieilles batteries sur place pour 2 ans Pointage=5	5			
	Solvants 6.2.1	N'emploie pas de firme certifiée pour la récupération des solvants - Fautif -	Ne connaît pas le numéro de la firme de récupération de solvants Pointage=0		Le numéro de la firme de récupération de solvants se trouve sur les lieux Pointage=4	Le certificat de la firme de récupération de solvants se trouve sur les lieux Pointage=5	5			
		Les registres des solvants usés ne sont pas disponibles - Fautif -		Certains registres disponibles Pointage=3		Tous les registres des solvants usés sur place pour 2 ans Pointage=5	5			
	Formation	6.2.2	Aucun employé de l'exploitation n'a suivi un programme de formation - Fautif -		Un employé de l'exploitation a suivi un programme de formation Pointage=5	Au moins deux employés de l'exploitation ont suivi un programme de formation Pointage=7.5	Tous les employés ont reçu une formation Pointage=10	10		
	Activité du site	Code	Pratique fautive	Pratique acceptable			Meilleure pratique	Point. max.	Point. Réel	Voir Plan P2
	Petits déversements	6.3.2	Plusieurs petits déversements sur les lieux - Fautif -		Peu de petits déversements Pointage=10		Aucun petit déversement sur les lieux Pointage=15	15		
				Employés non formés pour lutter contre les petits déversements Pointage=0			Employés formés pour aviser la direction ou le propriétaire en cas de déversements Pointage=5	5		
			Équip. de lutte contre les déversements inadéquate pour les petits déversements Pointage=0			Équip. de lutte contre les déversements adéquate pour les petits déversements Pointage=5	5			

Déversements importants	6.3.3	Plusieurs déversements importants sur les lieux - Fautif -				Aucun déversement important sur les lieux Pointage=15	15		
			Employés non formés pour lutter contre les déversements importants Pointage=0			Employés formés pour lutter contre les déversements importants Pointage=5	5		
			Équip. de lutte contre déversements inadéquate pour déversements importants Pointage=0			Équip. de lutte contre les déversements adéquate pour déversements importants Pointage=5	5		
Plan d'urgence	6.3	Aucun plan d'urgence en place en cas de déversement important - Fautif -		Plan d'urgence en place en cas de déversement important Pointage=7,5		Plan d'urgence en cas de déversement important affiché sur les lieux Pointage=15	15		
			Les numéros de tél. en cas d'urgence ne sont pas affichés Pointage=0			Les numéros de tél. en cas d'urgence sont affichés Pointage=5	5		
<b>Sommaire pour l'Administration</b>							<b>150</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Section 2: Aire de réception

Activité du site	Code	Pratique fautive	Pratique acceptable			Meilleure pratique	Point. max.	Point. Réel	Voir Plan P2
Nettoyage des petits déversements	6.5.1	Grand nombre de déversements et de fuites sur le sol - Fautif -	Plusieurs fuites et petits déversements sur le sol Pointage=10	Peu de fuites et de petits déversements sur le sol Pointage=15	Pas de fuites ou petits déversements sur le sol Pointage=20	Pas de déversements ou de fuites sur le sol Pointage=30	30		
Inspection des VHU	6.5.1		Nouveaux arrivages non inspectés pour détecter les fuites Pointage=0			Nouveaux arrivages inspectés pour détecter les fuites Pointage=20	20		
Retrait des pièces souillées	6.5.1		Les pièces souillées sont retirées dans l'aire de réception Pointage=0			Les pièces souillées ne sont pas retirées dans l'aire de réception Pointage=20	20		
Prévention des déversements	6.5.1		Aucun matériel de lutte contre les déversements dans l'aire de réception Pointage=0	Matériel absorbant disponible Pointage=15	Bacs d'égouttement disponibles Pointage=15	Matériel de lutte contre les déversements adéquat dans l'aire de réception Pointage=30	30		
<b>Sommaire pour l'Aire de réception</b>							<b>100</b>	<b>0</b>	

## Section 3: Aire de démantèlement

Activité du site	Code	Pratique fautive	Pratique acceptable			Meilleure pratique	Point. max.	Point. Réel	Voir Plan P2
Nettoyage des petits déversements	6.5.2	Grand nombre de déversements et de fuites sur le sol - Fautif -	Plusieurs fuites et petits déversements sur le sol Pointage=10	Peu de fuites et de petits déversements sur le sol Pointage=15	Pas de fuites ou petits déversements sur le sol Pointage=20	Pas de déversements ou de fuites sur le sol Pointage=30	30		
Tampons absorbants	6.5.2	Surface contaminée ou en gravier - Fautif -				Imperméable Pointage=30	30		

Abri recouvert	6.5.2	Démantèlement effectué à l'extérieur à découvert Fautif -		Au moins 1 abri ou structure avec toit Pointage=15		Démantèlement entièrement effectué dans le bâtiment Pointage=30	30		
Inondation	6.5.2		Surfaces de démontage inondées par précipitations normales Pointage=0	Surface de démontage inondée par fortes pluies Pointage=5		La surface de démontage ne sera jamais inondée Pointage=10	10		
Drains	6.5.2	Écoulement direct - Fautif -	Drain communiquant à un séparateur huile/eau Pointage=2.5	Écoulement contrôlé vers séparateur huile/eau Pointage=5	Drain de surface se déversant dans un récipient scellé - aucun écoulement Pointage=5	Aucun drain n'est relié à la surface Pointage=10	10		
Endiguement	6.5.2		La surface de démontage ne peut retenir un déversement de 25 L Pointage=0			La surface de démontage peut retenir un déversement de 25 L Pointage=20	20		
Activité du site	Code	Pratique fautive	Pratique acceptable			Meilleure pratique	Point. max.	Point. Réel	0
Nettoyage	6.5.2		Surface non nettoyée - Présence d'huile et graisse à l'extérieur Pointage=0	Surface lavée à la pression Pointage=10	Surface nettoyée avec une matière absorbante puis lavée à la pression Pointage=15	Surface balayée avec matière absorbante Pointage=20	20		
Extraction des fluides et des pièces souillées	6.5.2		Les fluides et les pièces souillées sont extraits ailleurs Pointage=0			Les fluides et pièces souillées sont tous extraits dans l'aire de démantèlement Pointage=20	20		
Manutention des fluides				Transportés à la main avec des seaux et des plateaux Pointage= 20	Extraits à la main avec aspirateur à liquides Pointage=25	Extraits automatiquement par aspiration à vide Pointage=30	30		
Prévention des fuites						Utilisation de bouchons, remplacement des boulons, étanchéisation du véhicule Pointage=10	10		
Prévention des déversements	6.5.2		Aucun matériel de lutte contre les déversements dans l'aire de réception Pointage=0	Matériel absorbant disponible Pointage=15	Bacs d'égouttement disponibles Pointage=15	Matériel de lutte contre les déversements adéquat dans l'aire de réception Pointage=30	30		
<b>Sommaire pour l'Aire de démantèlement</b>							<b>240</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Section 4: Aire d'entreposage/de pressage des carcasses</b>									
Activité du site	Code	Pratique fautive	Pratique acceptable			Meilleure pratique	Point. max.	Point. Réel	Voir Plan P2
Nettoyage des petits déversements	6.5.3	Grand nombre de déversements et de fuites sur le sol - Fautif -	Plusieurs fuites et petits déversements sur le sol Pointage=10	Peu de fuites et de petits déversements sur le sol Pointage=15	Pas de fuites ou petits déversements sur le sol Pointage=20	Pas de déversements ou de fuites sur le sol Pointage=30	30		

Entreposage des carcasses	6.5.3	Les carcasses sont entreposées juste à côté d'un milieu humide et d'un cours d'eau - Fautif -				L'aire d'entreposage des carcasses n'est pas située dans une plaine inondable ou est située à plus de 30 m d'un milieu humide et d'un cours d'eau Pointage=10	10		
Extraction des pièces souillées	6.5.5		Les fluides et les pièces souillées sont extraits dans l'aire d'entreposage des carcasses Pointage=0			Les fluides et les pièces souillées sont tous extraits dans l'aire de démantèlement Pointage=15	15		
Statut des véhicules se trouvant dans l'aire d'entreposage des carcasses			La plupart des véhicules dans l'aire d'entreposage contiennent des fluides Pointage = 0	Plusieurs véhicules dans l'aire d'entreposage contiennent des fluides Pointage=10	Peu de véhicules dans l'aire d'entreposage contiennent des fluides Pointage=20	Aucun fluide dans l'aire d'entreposage Pointage=30	30		
Nettoyage des petits déversements dans l'aire de pressage	6.5.3	Grand nombre de déversements et de fuites sur le sol - Fautif -	Plusieurs fuites et petits déversements sur le sol Pointage=10	Peu de fuites et de petits déversements sur le sol Pointage=15	Pas de fuites ou petits déversements sur le sol Pointage=20	Pas de déversements ou de fuites sur le sol Pointage=30	30		
Emplacement de la pile de carcasses	6.5.4	L'aire de broyage se trouve juste à côté d'une zone humide/ cours d'eau - Fautif -				L'aire de broyage isolée et à 30 m d'un milieu humide et d'un cours d'eau Pointage=30	30		
Fluides provenant du pressage	6.5.4		Les fluides provenant du pressage ne sont pas récupérés Pointage=0	Les fluides provenant du pressage sont filtrés avec des tampons absorbants Pointage=5		Les fluides provenant du pressage sont conservés dans des réservoirs et retirés du site Pointage=10	10		
Pressage des carcasses	6.5.4	Les matières dangereuses NE SONT PAS extraites avant le pressage - Fautif -				Toutes les matières dangereuses sont extraites avant le pressage Pointage=20	20		
<b>Sommaire pour l'Aire d'entreposage/de pressage des carcasses</b>							<b>175</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Section 5: Aire(s) d'entreposage des pièces souillées

Activité du site	Code	Pratique fautive	Pratique acceptable			Meilleure pratique	Point. max.	Point. Réel	Voir Plan P2
Confinement des déversements provenant des pièces souillées	6.5.5	Grand nombre de déversements et de fuites sur le sol - Fautif -	Plusieurs fuites et petits déversements sur le sol Pointage=10	Peu de fuites et de petits déversements sur le sol Pointage=15	Pas de petits déversements et peu de fuites sur le sol Pointage=20	Pas de déversements ou de fuites sur le sol Pointage=30	30		
Pièces sèches avec écoulement	6.5.5		Non traitées comme les pièces souillées Pointage: 0			Traitées comme les pièces souillées Pointage=10	10		
Plancher des aires d'entreposage	6.5.5	Perméable - Fautif -				Imperméable Pointage=25	25		
Aire(s) d'entreposage abrité(s)	6.5.5	À l'extérieur, non abrité - Fautif -		Abri ou structure avec toit Pointage=15	Conteneur pour l'expédition Pointage=25	À l'intérieur du bâtiment Pointage=30	30		
Prévention des déversements	6.5.1		Aucun matériel de lutte contre les déversements sur les lieux Pointage=0	Absorbant disponible Pointage=15	Bacs d'égouttement disponibles Pointage=15	Matériel de lutte contre les dévers. adéquat dans l'aire d'entreposage Pointage=20	20		

Drains	6.5.5	Écoulement direct - Fautif -	Drain communi- quant à un séparateur huile/eau Pointage=10	Écoulement contrôlé vers séparateur huile/eau Pointage=15	Drain de surface se déversant dans un récipient scellé - aucun écoulement Pointage=15	Aucun drain n'est relié à la surface Pointage=20	20		
<b>Sommaire pour les Aires d'entreposage des pièces souillées</b>							<b>135</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Section 6: Gestion des matières dangereuses</b>									
Activité du site	Code	Pratique fautive	Pratique acceptable			Meilleure pratique	Point. max.	Point. Réel	Voir Plan P2
Nettoyage des petits déversements sur le sol	6.5.6	Grand nombre de déversements et de fuites sur le sol - Fautif -	Plusieurs fuites et petits déversements sur le sol Pointage=10	Peu de fuites et de petits déversements sur le sol Pointage=15	Pas de petits déversements et fuites occasionnelles sur le sol Pointage=20	Pas de déversements ou de fuites sur le sol Pointage=30	30		
Confinement des fluides	6.5.6	Aucun conteneur secondaire Pointage=0				Conteneur secondaire Pointage=30	30		
Récipients	6.5.6	Non étiqueté - Fautif -				Étiqueté Pointage=20	20		
			Pas de couvercle Pointage=0	Couvercle de fortune Pointage=2,5		Couvercle adéquat Pointage=5	5		
			Fluides versés sans entonnoir Pointage=0	Fluides versés avec entonnoir de fortune Pointage=5	Fluides versés avec entonnoir approprié Pointage=7,5	Fluides versés par pompage Pointage=10	10		
			Conditions précaires Pointage=0	Conditions acceptables Pointage=10		Conditions idéales Pointage=20	20		
					Hors de l'aire de démantèlement Pointage=2,5		Dans l'aire de démantèlement Pointage=5	5	
Sécurité et protection	6.5.6		Non sécuritaire - Risques d'accidents Pointage=0			Faibles risques d'accidents Pointage=20	20		
			Endroit non sécuritaire - Risque élevé de vandalisme Pointage=0			Faible risque de vandalisme Pointage=20	20		
Huiles usées	6.4.1	Ne sont pas extraites avant le pressage Fautif -				Recyclées ou brûlées légalement sur place Pointage=10	10		
Autres lubrifiants	6.4.4	Ne sont pas extraits avant le pressage Fautif -				Traités comme les huiles usées Pointage=5	5		
Solvants	6.4.1	Rejetés dans le sol ou les égouts - Fautif -				Recyclés Pointage=10	10		
Antigel usé	6.4.2	N'est pas extrait avant le pressage - Fautif -				Recyclé Pointage=10	10		
Liquide lave-glace	6.4.4	N'est pas extrait avant le pressage - Fautif -			Liquide éliminé comme déchet dangereux Pointage=7,5	Réutilisé Pointage=10	10		
Activité du site	Code	Pratique fautive	Pratique acceptable			Meilleure pratique	Point. max.	Point. Réel	Voir Plan P2

Batteries au plomb	6.4.6	Enfouies dans le sol - Fautif				Réutilisées ou recyclées Pointage=10	10		
Pesées de roues au plomb	6.4.6		Ne sont pas retirées sur place Pointage=0			Réutilisées ou recyclées Pointage=10	10		
Connecteurs de batterie	6.4.6		Ne sont pas retirés sur place Pointage=0			Réutilisés ou recyclés Pointage=10	10		
Interrupteurs au mercure	6.4.8	Non inscrit - Fautif				Inscrit dans un programme de recyclage reconnu Pointage=15	15		
				Envoyés annuellement Pointage=2,5		Envoyés par conteneur tous les 6 mois Pointage=5	5		
		Plusieurs interrupteurs manquants - Fautif				Tous les interrupteurs sont retirés Pointage=15	15		
		Plusieurs interrupteurs ABS manquants - 2012 -				Tous les interrupteurs ABS sont retirés Pointage=5	5		
Pneus	6.4.7	Enfouis dans le sol - Fautif				Réutilisés ou recyclés Pointage=10	10		
Réfrigérants	6.4.3	Non extraits avant le pressage - Fautif				Tous réutilisés ou recyclés Pointage=10	10		
		Pas de copie de la licence du technicien en réfrigération sur place - Fautif				Copie de la licence du technicien en réfrigération sur place Pointage=5	5		
		Le journal du technicien en réfrigération absent des lieux - Fautif		Le journal du technicien mobile absent des lieux Pointage=2,5		Le journal du technicien en réfrigération qualifié est en ordre et sur place Pointage=5	5		
		Aucun registre d'élimination ou de réutilisation - Reçus - 2012 -				Registres d'élimination ou de réutilisation - Reçus Pointage=5	5		
		Le récipient ne fait PAS l'objet d'un renvoi dans le journal - 2012 -				Le récipient fait l'objet d'un renvoi dans le journal Pointage=5	5		
		Les véhicules avec syst. de climatisation ne sont pas identifiés - Fautif				Tous les véhicules avec syst. de clim. clairement identifiés : Pointage=10	10		
<b>Sommaire pour la Gestion des matières dangereuses</b>							<b>325</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Section 7: Équipement et infrastructures</b>									
Activité du site	Code	Pratique fautive	Pratique acceptable			Meilleure pratique	Point. max.	Point. Réel	Voir Plan P2
						Séparateur inspecté tous les 6 mois Pointage=5	5		

Séparateurs huile/eau	6.6.2					Séparateur huile/eau facilement accessible pour inspection Pointage=5	5		
						Les débris et la boue nettoyés par entrepreneur licencié - registres tenus Pointage=20	20		
						Séparateur huile/eau semble fonctionner adéquatement Pointage=10	10		
Réservoirs de solvants	6.6.3		Pas situé dans un endroit couvert et sans récipient secondaire Pointage=0			Situé dans un endroit couvert, avec récipient secondaire Pointage=10	10		
Laveuses à pression	6.6.4	Éclaboussures d'huile et de graisse sur le sol non confinées Fautif -		Éclaboussures du séparateur huile/eau Pointage=5		Éclaboussures d'huile et de graisse confinées Pointage=10	10		
Équipement incluant la presse	6.6.5		Fuites sur le sol provenant de l'équipement Pointage=0	Fuites sur le sol provenant de l'équip. sont contenues Pointage=7,5		L'équipement ne fuit pas Pointage=15	15		
<b>Sommaire pour l'équipement et les infrastructures</b>							<b>75</b>	<b>0</b>	<b>0</b>